

Le Lingot

Le mardi 6 août 1985 42^e année, No 22



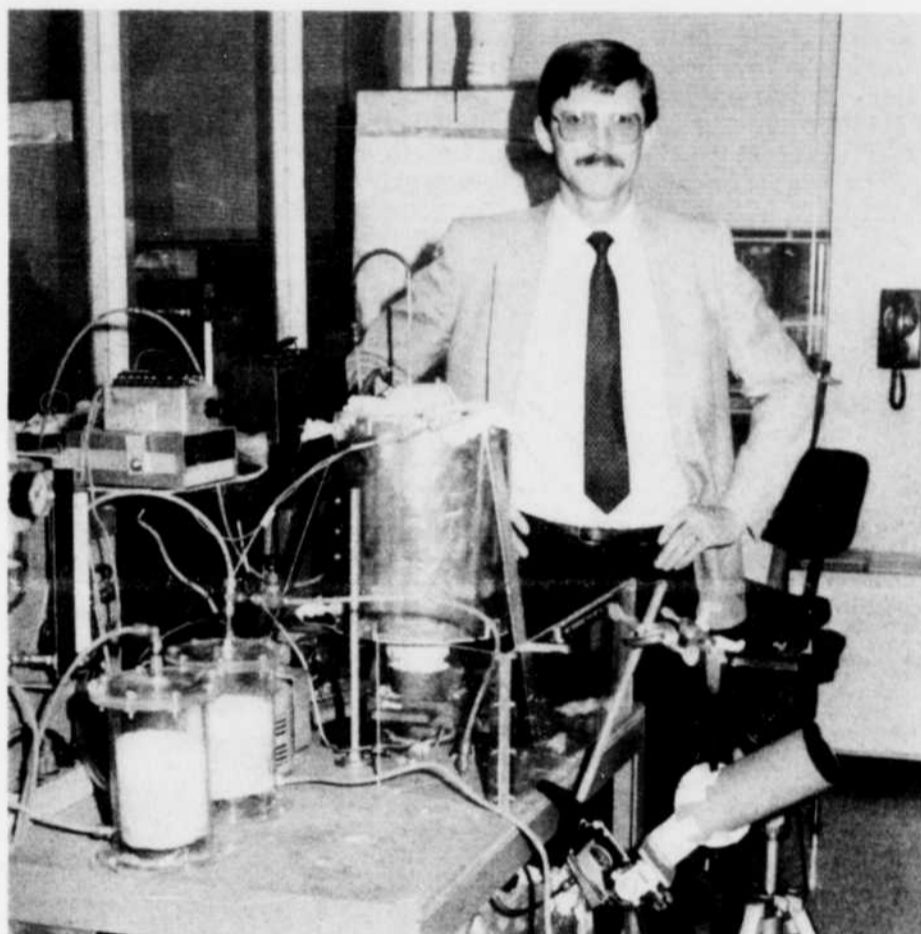
Avec une mission internationale L'avenir du Centre de recherche est assuré

Le directeur des Laboratoires de recherche appliquée et de génie expérimental de Jonquière, Don Macmillan, explique le coup de barre que l'orientation du centre connaîtra au cours des prochaines années.

À lire en page 3.

**La cannette d'aluminium
La récupération
commence**

page 2



Sommaire

100 hommes pour poser 7 millions de briques

page 8

Les jardiniers deviennent plus autonomes

page 9



Le bateau le plus long

page 11

Les visites industrielles

Profiter de ses vacances pour visiter des lieux

de travail



Les visites industrielles, dans les différentes installations d'Alcan, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, permettent à des milliers de gens de mieux connaître Alcan. Le Lingot a recueilli leurs commentaires.

En pages 6 et 7.

La cannette au Saguenay — Lac-Saint-Jean

La récupération est commencée

N.D.L.R. L'introduction de la cannette d'aluminium recyclable sur le marché québécois aura connu un départ plutôt laborieux. Chez Alcan, à l'heure même où l'on axe la recherche sur de nouvelles utilisations du métal gris, la cannette d'aluminium recyclable représente un débouché important. Dans la seule région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, Alcan peut produire, annuellement, 676 000 tonnes d'aluminium. Pour les 8500 employés d'Alcan impliqués dans les différentes étapes de cette production, toute utilisation d'aluminium est importante. Aussi, Le Lingot s'est-il penché sur les problèmes de récupération de la cannette rapportés par d'autres médias. Parallèlement, le journal expose les avantages de la cannette et fait le point sur la réglementation la touchant dans les installations de l'entreprise.

Si environ 10% des détaillants du Lac-Saint-Jean ont commencé la récupération des cannettes depuis quelques semaines déjà, ce n'est que ces jours-ci que le Saguenay embouteillera effectivement le pas. En effet, dans ce secteur, sauf quelques rares exceptions, les consommateurs ne pouvaient retourner les cannettes consignées qu'ils avaient en leur possession.

La situation

Au Lac-Saint-Jean, l'organisation de la récupération se fait principalement à partir de la firme Philippe Simard & Fils de Dolbeau. Cet embouteilleur d'eau gazeuse a mis en marche son système de récupération dès février dernier.

Pour ce qui est de la bière, les trois grandes brasseries du Québec, Molson, O'Keefe et Labatt ont confié le contrat de la récupération à Gestion de récupération Pélo de Montréal.

Cette firme a donc conclu une entente avec la maison Philippe Simard & Fils de Dolbeau pour qu'elle récupère les cannettes de bière en plus de celles d'eau gazeuse.

Au Saguenay

Au Saguenay, Gestion de récupération Pélo a conclu une entente avec Récupère-Sag de Jonquières qui verra à organiser, dès cette semaine, la récupération des deux types de cannettes au Saguenay. "Nous allons commencer la distribution des boîtes et des sacs de récupération ces jours-ci", a assuré Alain Roy, directeur général de Récupère-Sag.

Ce n'est donc plus qu'une question de jours avant que les consommateurs du Saguenay puissent être en mesure de retourner leurs cannet-

Pas seulement la cannette

Tout contenant non combustible peut être dangereux

Certains s'interrogent sur le fait qu'Alcan fasse la promotion de la cannette d'aluminium tout en interdisant dans ses centres d'électrolyse, dont le Complexe Jonquières. La raison est pourtant bien simple. Une cannette, de même qu'une bouteille ou tout autre contenant non combustible représente un danger important d'explosion lorsque le liquide qu'ils contiennent entre en contact avec le métal en fusion, notamment dans les fours de refonte.

Le passé témoigne de l'existence d'un danger bien réel. En 1961, dans une usine d'électrolyse américaine, U.S. Reduction, une explosion d'une violence extrême s'est produite lorsque des employés s'affairaient à charger des rebuts dans un four contenant du métal en fusion. Le bilan de cette tragédie: trois morts, 48 blessés et l'usine complètement détruite. L'enquête a démontré que l'explosion avait été pro-

voquée par une bouteille de liqueur douce à moitié remplie et qui avait été jetée dans une boîte de rebuts. Une explosion semblable s'est produite en 1967 à l'Usine Phelps-Dodge au Tennessee causant le décès de deux employés et des blessures graves à trois autres.

Au Complexe Jonquières, il y a eu, par le passé, plusieurs explosions, heureusement sans victime, lorsque des bouteilles, cannettes ou aérosols avaient été laissés dans des tas de rebuts d'aluminium ou jetés négligemment dans les cuves ou creusets.

En se basant sur ces expériences, la Compagnie avait déjà instauré depuis plusieurs années une réglementation interdisant tout contenant à boisson non combustible sur les lieux de travail de l'Usine Arvida et au Centre de coulée Arvida.



À l'heure où l'on recherche de nouveaux débouchés pour l'aluminium, la cannette recyclable intéresse Alcan au plus haut point.

Photo: McKoy

tes d'aluminium.

Il est à noter que les embouteil-

leurs de boissons gazeuses avaient, en certains endroits, commencé à

mettre en place un système de récupération.

Aussi avantageuse pleine que vide

Les avantages de l'utilisation de la cannette d'aluminium recyclable sont de taille. Le directeur national du recyclage d'Alcan, Jocelyn Gagné, énumère les principaux.

En premier lieu, il indique où la cannette marque des points sur les autres contenants lorsqu'elle est pleine. Elle est plus légère et permet le refroidissement plus rapide des boissons parce qu'elle est plus mince.

La cannette est plus sécuritaire à manipuler parce qu'elle ne brise pas et elle est plus facile à manipuler.

Une fois vide, la cannette ne nécessite aucun tri, ni par format, ni par couleur, ni par marque. Elle est plus hygiénique parce qu'elle est transportée dans des contenants scellés.

Sur le plan environnemental, insis-

te M. Gagné, c'est toute la cannette qui est recyclable. Son recyclage ne demande que 5% de l'énergie requise pour la fabriquer originellement. Enfin, l'aluminium rapporte de 10 à 15 fois plus que les autres matériaux recyclables, ce qui devrait en faire la locomotive de l'industrie du recyclage au Québec.

Le Centre de recherche élargit son mandat

Les Laboratoires de recherche appliquée et centre de génie expérimental d'Alcan, à Jonquière, assument maintenant le leadership de la recherche-expérimentation relative aux matières premières, à l'électrolyse et à la première phase de transformation, comme la coulée et le recyclage.

Certaines responsabilités qui étaient auparavant assumées dans ces domaines par les centres de recherche d'Alcan de Kingston en Ontario et à Banbry, en Angleterre, relèveront donc de Jonquière.

"Par le fait même, explique le directeur du centre de recherche, Don Macmillan, notre mission est précisée et notre mandat est élargi. Depuis 1977, nos travaux étaient orientés sur des dossiers précis comme la cuve Apex ou le procédé TAC. L'élargissement de notre mandat nous permettra dorénavant d'obtenir un meilleur équilibre entre nos programmes de recherche et l'exploration. C'est-à-dire que, sur le plan local, notre équipe pourra explorer toutes les avenues possibles des divers programmes de recherche pour ensuite assurer leur cheminement vers une application concrète."

Un choix logique

Selon Don Macmillan le mandat international du centre de recherche de Jonquière relève de la logique.

"À toutes fins pratiques, nous sommes collés sur des usines touchées par notre mission. Dans le cas des matières premières, il s'agit naturellement de l'Usine Vaudreuil. Pour l'électrolyse, nous avons trois usines dans la région et une quatrième sera en opération au cours des prochaines années. Pour la transformation, dans le secteur précis qui nous intéresse, nous

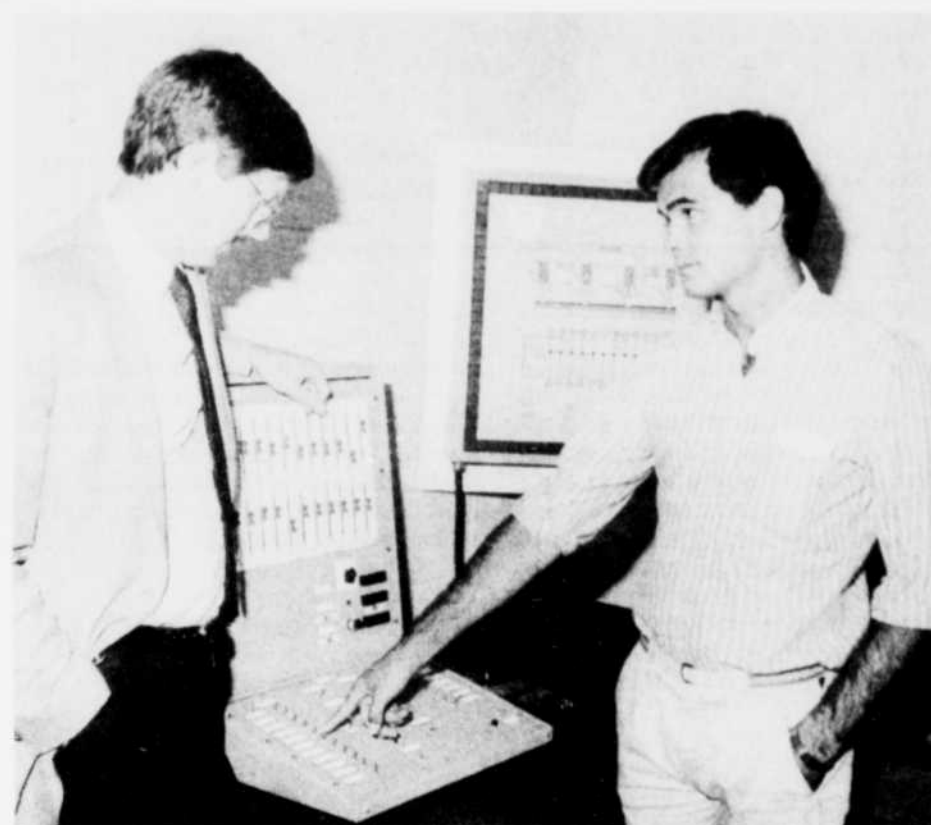
avons les centres de coulée de Jonquière, de Grande-Baie et d'Isle-Maligne. Nous prenons donc un mandat en fonction de la place que nous occupons ici, mais dans une perspective internationale."

Le défi des idées

"Notre premier défi, poursuit Don Macmillan, c'est d'augmenter le nombre d'idées. Pour susciter une augmentation du niveau d'innovation, nous devons donc nous associer davantage avec la communauté technologique dans son sens le plus large.



Au cours des prochaines semaines, Louise Tremblay, comme les 200 employés des laboratoires, pourra prendre connaissance des détails qu'implique le changement d'orientation.



On poursuivra les travaux sur la cuve Apex 275. Don Macmillan et Dany Tremblay discutent ici des possibilités d'un tout nouvel ordinateur simulant les comportements de cette cuve.

Photos: Germain Bonneau

Ceci implique, dit-il, qu'on resserrera les liens avec le milieu universitaire non seulement au Québec mais dans le monde. Pour avoir des idées, il faut des contacts."

Ce qu'on fera

Si ces changements peuvent sembler complexes en apparence, ils se traduiront néanmoins par des actions concrètes.

Le centre de recherche aura donc pour tâche d'améliorer l'efficacité et le rendement des procédés et produits déjà existants. Il devra aussi se pencher sur les projets de diversification, les études d'exploration. Ici, on évaluera de nouvelles

perspectives et on lancera des projets pour trouver de nouveaux procédés, de nouveaux produits.

En plus de ces responsabilités, le centre de recherche conserve son mandat de gestion du contrôle de la qualité.

Les employés

Au cours des prochaines semaines, les quelque 200 employés du centre de recherche seront informés des détails qu'impliquent ces changements.

Le directeur du centre de recherche estime qu'il faudra de 12 à 18 mois pour compléter certains des projets amorcés depuis 1977. Cette période permettra le transfert à la nouvelle mission qui elle, assure le maintien des opérations.

Sur le plan de l'organisation, il est déjà établi que les secteurs matières premières, électrolyse et transformation seront individuellement chapeautés par un responsable. De plus, un adjoint viendra seconder le directeur dans sa tâche administrative.

Rationalisation

Pour Don Macmillan, il ne fait aucun doute que ces changements viennent équilibrer la mission du centre de recherche. "Pour ma part, commente-t-il, je suis très enthousiaste. Je crois que ça vient définitivement effacer le point d'interrogation qui avait pu se poser en 1977, au sujet de l'orientation du centre de recherche."

Usine Laterrière 2 millions \$ pour les bassins de sédimentation

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée a octroyé un contrat de 2 millions \$ à la firme J.R. Théberge (1980) Ltée de Chicoutimi pour la construction du premier bassin de sédimentation appelé à desservir la nouvelle Usine Laterrière, à Chicoutimi.

Commencés au début d'août, les travaux devraient être complé-

tés vers la fin d'octobre 1985. Près de 50 travailleurs y seront affectés.

L'aménagement de ces bassins constitue un volet important des mesures de protection de l'environnement que l'entreprise réalisera dans le cadre de la construction de l'Usine Laterrière. Ces bassins de rétention servent à recevoir les eaux usées de l'usi-

ne, après leur traitement par deux usines de traitement distinctes (une pour l'égout sanitaire, une pour l'égout industriel), de même que les eaux pluviales afin de permettre la sédimentation complète des particules solides avant le déversement des eaux, par voie de canalisation, dans la rivière du Moulin.

Retraite du directeur de la francisation Alcan-Canada "Je quitte, satisfait du travail accompli"

— James Mills

C'est avec le sentiment du devoir accompli que James Mills, directeur de la francisation Alcan-Canada et président du comité de francisation de Sécal-Québec, a quitté son travail le premier août dernier pour bénéficier du programme de retraite anticipée.

"Tous les mandats qui m'avaient été confiés quant à la francisation des installations Alcan au Québec sont, à toutes fins pratiques, remplis", indique M. Mills.

Mission accomplie

Il explique qu'Alcan est actuellement dans la phase finale des programmes de francisation mis de l'avant en 1977. Deux des quatre comités responsables de leur application ont complété toutes les étapes et n'attendent plus que de recevoir leur certificat permanent attestant que leur entité est entièrement francisée. Il s'agit de ceux de la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay et de Produits Alcan Canada.

Le comité du Siège social international, pour sa part, doit présenter son rapport final à l'Office de la langue française au cours des prochaines semaines. Enfin, le comité de Sécal-Québec a encore quelques étapes à franchir, dont la révision du lexique anglais-français du vocabulaire de l'aluminium, mais tout

est en bonne voie de réalisation. Il présentera son huitième rapport d'étapes à l'Office de la langue française vers la mi-septembre. "Je peux donc dire sans trop me tromper: mission accomplie!", conclue James Mills.

9 années bien remplies

Bien du chemin a été parcouru depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977 (loi 101). En fait, le travail de la francisation a commencé une année auparavant avec la réglementation découlant de la loi 22 sur la langue officielle. James Mills, à cette époque, et jusqu'en 1980, travaillait uniquement à la francisation des filiales de Produits Alcan Canada au Québec. Au mois d'août 1980, il se voyait con-

fier la responsabilité de voir à l'application de la loi dans toutes les installations du groupe Alcan situées au Québec.

Difficile mais agréable

Malgré l'ampleur de la tâche, M. Mills dit qu'elle a été grandement facilitée par l'attitude positive et l'appui qu'il a eu de la part de la direction d'Alcan en plus de l'aide consentie par les comités de francisation. "Avec ces appuis et cette collaboration active, je peux dire que mon travail a été des plus agréables", commente-t-il.

Il faut croire que son travail lui plaisait car même en dehors de ses obligations envers Alcan, il s'impliquait dans les organismes reliés à la promotion de la langue française. Ainsi, il collaborait fréquemment avec le Conseil de la langue française, soit comme personne ressource, soit comme participant à un colloque ou autre activité. De plus, il occupe encore aujourd'hui le poste de président du conseil d'administration du Centre de linguistique de l'entreprise. Il demeurera à ce titre jusqu'à la fin de son mandat en mars 1986.



La relève

Son mandat au poste de directeur de la francisation Alcan-Canada a été si bien rempli qu'il n'aura pas de successeur à ce titre. "Alcan est maintenant à la veille d'être officiellement reconnue en tant que compagnie francisée", rappelle M. Mills. Le travail qui reste à faire en est un de suivi et de surveillance de l'application de la loi qui sera assumé par les comités de francisation.

En ce qui concerne les relations avec l'Office de la langue française qui doivent se poursuivre, ce sera Jean-Pierre Méan du Siège social international qui prendra la relève. Enfin, la présidence du comité de francisation de Sécal est maintenant assumée par le directeur des Affaires publiques de Sécal au Saguenay-Lac-Saint-Jean, André J. Bouchard.

Nominations

Jean-Louis Lemay Directeur, Énergie électrique, Colombie-Britannique



L'actuel directeur de la division Énergie électrique, Québec, M. Jean-Louis Lemay occupera à compter du 14 octobre 1985 le poste de directeur, Énergie électrique, pour la Colombie-Britannique à Kitimat.

Après avoir suivi des études en génie à l'Université Saint-François-Xavier et au Nova Scotia Technical College, il obtenait son diplôme

d'ingénieur en 1954. Cette année-là, il entrait au service d'Alcan à la Shawinigan Water and Power Company où il est devenu le directeur du département de l'exploitation en 1963. La même année, suite à la nationalisation de l'électricité, il passe à l'Hydro-Québec et conserve le même poste jusqu'en 1966, où il est nommé directeur de l'exploitation, Zone centre.

Il joint ASEA Limited (Allmuna Svenska Elektriska Aktiebolaget) en 1969 à titre de directeur du département de l'énergie. En 1976, il revenait à l'Alcan au poste qu'il occupe actuellement.

Claude Fafard Directeur, Énergie électrique, Québec

Directeur technique de la division Énergie électrique de Sécal, Canada, à Montréal depuis 1983, Claude Fafard occupera le poste de directeur, Énergie électrique, Québec, à compter du 14 octobre prochain. Son bureau sera situé à Jonquière.

Diplômé du Collège militaire royal de Saint-Jean, M. Fafard détient

également un baccalauréat en ingénierie (électronique) de l'Université McGill. Il a oeuvré pendant trois ans en tant qu'officier navigateur pour les forces armées canadiennes avant d'entrer au service d'Alcan en 1964. D'abord ingénieur de projet pour l'Usine Arvida, il occupa par la suite divers postes pour cette usine avant d'être muté à Énergie électrique, Québec en 1977. À cet endroit, il a été surintendant de l'entretien des centrales, de la transmission et de la distribution et rectification de l'énergie électrique pour les usines d'électrolyse de Sécal avant d'être transféré à Montréal en 1983.



Services régionaux



Arthur Jetté
Responsable,
inspection des
immeubles,
vérification du
contenu des rôles
d'évaluation et
obtention de
permis de
construction.



Raymond Gravel
Préposé aux
permis de
construction.

Un rédacteur en chef et des changements à venir au Lingot

Le directeur des Affaires publiques de Sécral au Saguenay-Lac-Saint-Jean et éditeur du Lingot, M. André J. Bouchard, annonce la nomination de Vital Munger au poste de rédacteur en chef du Lingot. Cette nomination, indique M. Bouchard, s'inscrit dans le cadre de la restructuration amorcée à ce service depuis quelques mois.

"En dotant Le Lingot d'un rédacteur en chef, souligne-t-il, nous entendons permettre à cette publication de jouer un rôle de premier plan dans nos communications avec nos employés et avec la communauté régionale. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, d'ailleurs, Le Lingot subira des changements importants tant du côté de son contenu que de sa présentation."

Quant à Vital Munger, il détient un baccalauréat en Journalisme Information de l'Université Laval depuis 1974. Après avoir travaillé comme directeur de l'information du journal le Lac-Saint-Jean de 1974 à 1982, il a oeuvré comme agent d'information chez Abitibi-Price, de 1982 à 1984. En juillet 1984, il entrait au service d'Alcan comme conseiller en communica-



Vital Munger

tions internes. Depuis le 22 juillet, il occupe le poste de rédacteur en chef du Lingot.

Déménagement

Par ailleurs, à compter du 13 août prochain, la Direction des Affaires publiques et Le Lingot quitteront les locaux qu'ils occupent actuellement, à l'édifice 103, rue Oersted, pour emménager dans le même édifice que les Services Immobiliers, au 1980, boul. Mellon.

Les postes téléphoniques resteront les mêmes.

Perte de 5 millions \$ US au second trimestre

Alcan Aluminium Limitée a subi, au cours du deuxième trimestre, terminé le 30 juin, une perte nette consolidée de 5 millions \$ US ou 5 cents par action ordinaire, comparativement à un bénéfice de 98 millions \$ ou 1,01\$ par action ordinaire pour la même période l'an dernier. On a imputé aux résultats du deuxième trimestre une charge inhabituelle de 66 millions \$ avant impôts, équivalant à 37 millions \$ après impôts. Il s'agit des coûts d'un programme de restructuration de l'entreprise impliquant une réduction des effectifs, principalement en Amérique du Nord.

Quant au chiffre d'affaires consolidé, il a atteint 1 471 millions \$ ce trimestre-ci contre 1 451 millions \$ pour la période correspondante de 1984. Les livraisons d'aluminium sous toutes ses formes ont totalisé 552 100 tonnes comparativement à 462 300 tonnes il y a un an.

Au premier trimestre de 1985, le bénéfice net d'Alcan se chiffrait à 25 millions \$ ou 25 cents par action, contre 181 millions \$ ou 1,86 cent par action pour la période correspondante en 1984.

Pour les six premiers mois de 1985, le chiffre d'affaires totalise 2 841 millions \$ contre 2 858 millions \$ en 1984, tandis que les livraisons atteignent 1 097 300 tonnes contre 903 800 tonnes.

Selon Alcan, les conditions du marché n'ont pas changé entre le premier et le second trimestre. Cependant, le produit des ventes, plus particulièrement des ventes de lingots, a été considérablement plus bas que l'an dernier. Le marché européen a maintenu sa bonne performance relative alors que la faiblesse des prix a contribué à réduire les résultats nord-américains.

Le président et chef de la direction, David M. Culver a déclaré que la Société poursuivait toujours ses efforts en vue de réduire ses coûts. Les charges inhabituelles représentent des dépenses de rationalisation et comprennent les coûts de réduction de la main-d'oeuvre et des loyers. Ces coûts touchent surtout l'Amérique du Nord où on a facilité l'accès à la retraite anticipée et offert des indemnités de licenciement. Ces programmes touchent environ 1 100 employés.

À compter de 1986, les économies annuelles de salaires, de loyer et autres coûts afférents devraient être de l'ordre de 40 millions \$, soit 25 millions \$ après impôts.

Chez Aluminium du Canada Ltée, regroupant les activités d'Alcan au Canada, en Irlande, aux États-Unis et dans les Antilles, et dont les résultats sont incorporés dans ceux de la Société mère, le déficit consolidé net s'est élevé à 8 millions \$ au deuxième trimestre contre un bénéfice net de 53 millions \$ l'an dernier. Pour les six premiers mois de l'année, la perte totalise 3 millions \$ contre des revenus nets de 95 millions \$ en 1984. Tous ces chiffres s'entendent avant versement de dividendes privilégiés. Les résultats du trimestre comprennent une charge inhabituelle de 50 millions \$, soit 28 millions \$ après impôts, pour couvrir les coûts des programmes de stabilisation dont il a été précédemment question.

On signe un contrat de trois ans à Kitimat

Les représentants de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée et ceux de la Canadian Association of Smelter and Allied Workers, CASAW, représentant quelque 1 700 employés en Colombie-Britannique, ont signé, le 24 juillet dernier, une nouvelle convention collective. L'entente a été ratifiée lors d'un scrutin au cours duquel 67 pour cent des employés se sont prononcés en faveur du contrat.

L'entente conclue à Kitimat et Kémano s'échelonne sur une période de 36 mois. Sur le plan salarial, les employés recevront deux montants forfaitaires. Le premier est de 500\$ et s'applique à la signature du contrat de travail. Le second, d'un montant de 300\$, sera versé le 26 juin 1986.

Une augmentation de deux pour cent sera versée le 30 juin 1986 et une seconde de 3,5 pour cent sera accordée le 29 juin 1987.

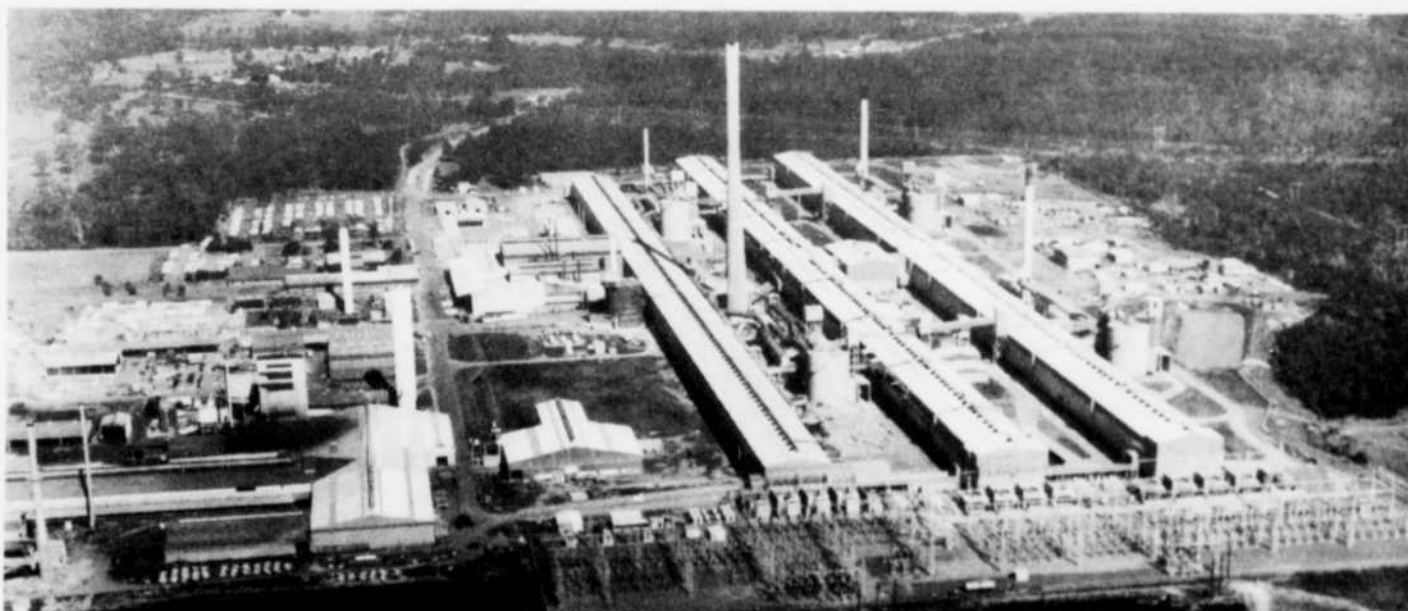
Il est à noter que ces augmentations seront accompagnées d'améliorations aux primes de quarts et du dimanche ainsi que, pour la dernière année de la convention, d'une indemnité de vie chère avec seuil

de six pour cent.

Ces majorations porteront à 17,12\$ le taux horaire moyen de ces employés à l'expiration de la convention.

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée gère, au Canada, les secteurs d'électrolyse, des produits chimiques et de l'énergie d'Aluminium du Canada Ltée, principale filiale d'Alcan Aluminium Ltée.

La plus récente de Kurri-Kurri



Roger Giasson, responsable de la construction de la troisième ligne d'électrolyse de l'usine de Kurri-Kurri, en Australie, nous a fait parvenir la photo la plus récente de cette usine. On y distingue clairement les trois lignes d'électrolyse dont la dernière a été mise en opération récemment.

Les visites guidées Pour voir, pour apprendre et pour le plaisir

Les installations de Sécral au Saguenay-Lac-Saint-Jean présentent un intérêt particulier pour les visiteurs en raison de la nature et de l'envergure de l'activité industrielle diversifiée qu'on y retrouve. Ouvertes au public pour la saison estivale, elles attirent à chaque année un nombre croissant de gens de la région et d'ailleurs.

Chaque installation offre un service de visites guidées. Les guides et hôtesses, ayant tous suivi un programme de formation spécifique, sont aptes à répondre aux attentes des visiteurs, tant anglophones que francophones.

Que ce soit dans les usines, à la Centrale hydro-électrique Shipshaw ou aux Installations portuaires, une visite permet de mieux

comprendre les activités d'Alcan à travers le monde tout en se familiarisant avec les opérations locales.

Dans les usines

La fabrication de l'aluminium, notamment dans la phase de la coulée du métal en fusion, fascine chaque année des milliers de personnes. Cette année encore, les portes des usines de Jonquière, Isle-Maligne et Grande-Baie sont ouvertes aux visiteurs. Les visites organisées mettent en évidence le rôle et les particularités de chaque installation.

À Jonquière

Aux usines du Complexe Jonquière, les visiteurs sont invariablement impressionnés par l'ampleur

et la complexité des installations. L'an dernier, pas moins de 2332 personnes s'étaient inscrites pour y avoir accès à l'occasion des visites guidées.

Un des guides, André Lapointe, indique que les gens sont notamment étonnés lorsqu'ils pénètrent dans une salle de cuves. "Surtout, dit-il, lorsqu'on ouvre un four et que l'on casse la croûte, ils n'en croient pas leurs yeux!"

À Isle-Maligne

Cette année, à Isle-Maligne, un des trois guides est disponible, en après-midi, au débarcadère situé sur le terrain de stationnement de l'usine pour renseigner les gens intéressés à recevoir de l'information sur l'usine ou pour la visiter.

Comme à Jonquière, ce sont surtout les salles de cuves et le Centre de coulée qui retiennent l'attention. "Les gens sont surpris de voir des lingots de 26 000 livres, confie l'hôtesse Dominique Proulx. Ils se demandent bien combien de cannettes on peut fabriquer à partir de tels lingots!"

À Grande-Baie

L'Usine Grande-Baie, la plus moderne des usines d'électrolyse de Sécral dans la région, attire pour la quatrième année des visiteurs curieux de voir cet exemple de la technologie avancée. Cette année, on enregistre une augmentation de l'ordre de 30 pour cent du nombre de visiteurs.



Solange Bouchard de Bernières est sûrement une des plus jeunes qui prennent part aux visites à la Centrale hydro-électrique Shipshaw mais elle trouve cela très intéressant. On la voit ici en compagnie de son père. Photo: Germain Bonneau

Les deux guides, Sandra Hurley et Carol Murray, qui en sont à leur deuxième année à ce titre, expliquent qu'en plus de la technologie utilisée, les visiteurs sont particulièrement intrigués par la propreté des lieux. "Ils nous demandent même si l'usine est en opération!" indiquent Carol et Sandra.

Installations portuaires

Depuis l'été dernier, les Installations portuaires de La Baie sont ouvertes aux visiteurs, sur réservation. Même si les personnes qui s'y rendent ne peuvent avoir accès aux bateaux qui accostent aux quais Duncan et Powell, ils peuvent

néanmoins les voir de près et se familiariser avec toutes les opérations de chargement et de déchargement ainsi qu'avec les systèmes d'entreposage et de transport du Port. Le nombre de personnes ayant visité le Port cet été dépasse déjà le nombre total de 1984. À cet endroit, trois employés retraités, Martin Claveau, Élie Duchesne et Alonzo Lavoie agissent à titre de guides.

Centrale hydro-électrique Shipshaw

La Centrale hydro-électrique de Shipshaw demeure toujours l'installation la plus achalandée. Outre

son esthétique particulière, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, cette centrale est en soi un bon exemple pour comprendre le processus de fabrication de l'électricité.

Un des guides à cet endroit, Kevin Gauthier, est par surcroît un étudiant en génie électrique à l'université. "Je me sens vraiment dans mon élément", mentionne-t-il. Il aime bien élaborer sur le sujet de l'électricité avec des visiteurs. "Les gens sont vraiment intéressés et ne manquent pas d'être impressionnés lorsqu'ils sont témoins de la puissance de l'eau et du bruit qu'elle produit."



À l'Usine Grande-Baie, deux étudiants spécialement formés pour agir en tant que guides, s'adressent à un groupe de visiteurs pour leur expliquer comment on fait de l'aluminium. Il s'agit de Carol Murray et Sandra Hurley. Photo: Pierre Tremblay



René Caumon, français d'origine, demeure maintenant à Lévis. Revenant sa mère, qui arrive de Toulon en France, il a décidé de lui faire voir un peu du pays et a inclus dans sa tournée une visite de la Centrale hydro-électrique Shipshaw. M. Caumon est ici entouré de son épouse, sa belle-mère, Mme Anne-Marie Labrière et à l'extrême droite, sa mère.

Photo: Germain Bonneau



Au Complexe Jonquière ou à la Centrale Shipshaw, ces personnes sont prêtes à vous accueillir et vous les faire visiter. De gauche à droite, André Lapointe, guide, Danielle Gagné, hôtesse, Hervé Gagnon, chauffeur d'autobus, Natalie Watanabé, hôtesse, Kevin Gauthier, guide et Josée Tremblay, chargée d'accueil.

Photo: Wilfrid Lafrance



À chaque année, des milliers de personnes font comme celles-ci: elles vont voir comment on fabrique de l'aluminium dans les usines de Sécral. Ici, il s'agit d'un groupe en visite à l'Usine Isle-Maligne. Photo: Karl Tremblay



Lorenzo Bouchard, Dominique Proulx et Guy Laforge sont les guides chargés de faire visiter les installations de l'Usine Isle-Maligne et de donner toutes les informations pertinentes aux visiteurs.

Photo: Karl Tremblay

Horaire des visites jusqu'au 30 août

Usines de Jonquière

Jours: du lundi au vendredi, sauf lors de congés fériés
Heures: départ des visites du Club de la direction, 2010 rue Powell, aux heures suivantes: 8h15, 10h00, 13h15, 15h00
Âge: l'âge permis est de 16 ans, mais les enfants d'employés sont acceptés à partir de l'âge de 12 ans, s'ils sont accompagnés de leurs parents
Renseignements et réservations: (418) 548-5415

Usine Isle-Maligne

Jours: tous les jours de la semaine
Heures: les visites ont lieu en après-midi seulement, à 13h15 et à 14h45. Départ des visites de la roulotte des visiteurs située à la barrière 406, près des bureaux du Centre de coulée
Âge: l'âge minimal est de 14 ans
Renseignements et réservations: (418) 662-6461, poste 452.

Usine Grande-Baie

Jours: du lundi au vendredi, sauf lors de congés fériés
Heures: départ des visites du Centre d'accueil de l'usine, aux heures suivantes: entre 8h00 et 10h00 et entre 13h00 et 14h00
Âge: l'âge minimal est de 16 ans
Renseignements et réservations: (418) 544-9599.

Pour toutes les usines

Tenue vestimentaire obligatoire: pantalon, vêtement à manches longues, souliers fermés à talons bas
Les porteurs de stimulateur cardiaque (pacemaker) ne sont pas admis
Aucune caméra, aucune carte magnétique (N.I.P. ou autre)

Centrale hydro-électrique Shipshaw

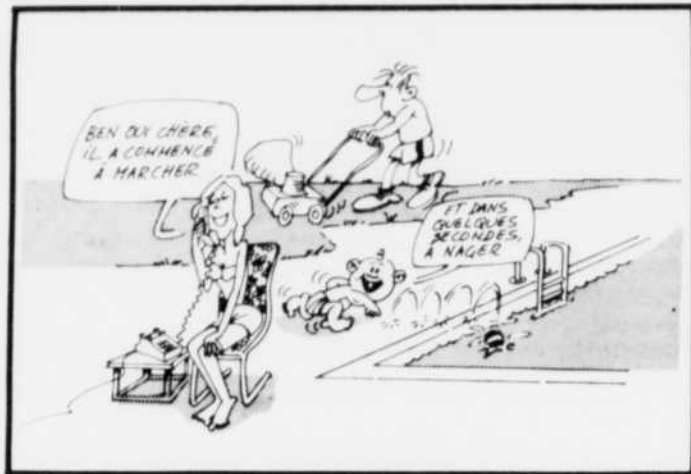
Jours: du lundi au vendredi, sauf lors de congés fériés
Heures: départs entre 8h15 et 11h00 et entre 13h15 et 16h00
Âge: les enfants d'âge scolaire sont admis
Renseignements et réservations: (418) 548-1121, poste 3101
LES CAMÉRAS SONT PERMISES

Installations portuaires

Jours: du lundi au vendredi, sauf lors de congés fériés.
Réservation nécessaire
Heures: entre 9h00 et 16h00
Âge: l'âge minimal est de 10 ans lorsque les enfants sont accompagnés de leurs parents
Renseignements et réservations: (418) 544-3311
Tenue vestimentaire: souliers fermés à talons bas.

24 heures sur 24

Une piscine familiale Plaisir ou cauchemar?



Vous possédez une piscine familiale? Un certain nombre de règles simples de sécurité pourront vous permettre d'en jouir pleinement. Conscients d'avoir réduit au minimum les risques d'accident, vous pourrez ainsi éviter les cauchemars.

La piscine

- Indiquez clairement les profondeurs sur le bord de la piscine, de façon que les baigneurs sachent où plonger et sauter.
- Installez une ligne flottante à au moins 30 cm de l'endroit où le fond commence à s'abaisser.
- Des échelles ou des marches incorporées aux parois de la piscine doivent être prévues aux deux extrémités du bassin; elles facilitent l'entrée à l'eau et permettent au baigneur fatigué d'en ressortir plus rapidement.

La clôture

• Pour plus de sûreté, la clôture ou le mur entourant la piscine devrait avoir environ deux mètres de hauteur. Les clôtures grillagées dont les mailles peuvent servir d'échelons pour grimper doivent être munies à leur sommet d'une rallonge en Y. Les autres types de clôture doivent se terminer par des pièces arrondies, angulaires ou pointues à leur sommet.

• La clôture ou le mur doit être fermé à la base sur tout son pourtour, ou être enterré d'au moins 15 cm dans le sol, de façon à ce que les petits enfants ne puissent se frayer ou se creuser un passage en-dessous.

• L'armature et les supports de la clôture doivent être situés du côté de la piscine et non à l'extérieur, pour éviter que les enfants ne s'en servent pour grimper.

La barrière

• La barrière fermant l'enceinte de la piscine doit être munie d'un verrou de sûreté que les enfants ne pourront ouvrir.

• Cette barrière doit être verrouillée lorsque la piscine ne sert pas.

• Si vous préférez un cadenas, choisissez-le à combinaison plutôt qu'à clé; on peut toujours emprunter une clé, mais on ne peut pas deviner une combinaison.

Produits chimiques pour le traitement de l'eau

• Tous les produits chimiques et les accessoires connexes (seaux, boîtes, etc.) doivent être gardés sous clé en tout temps.

• Attendez qu'il n'y ait pas d'enfants aux alentours pour faire le traitement de l'eau, par exemple en début de soirée ou l'après-midi (pendant leur sieste).

Matériel de sauvetage

• Les perches, les bouées de sauvetage, etc., doivent se trouver des deux côtés de la piscine, près des extrémités; les usagers de la piscine doivent les considérer comme matériel de sauvetage et non pas s'en servir pour s'amuser.

Présence constante

Autres précautions à prendre: un adulte responsable doit être présent en tout temps quand il y a quelqu'un à la piscine. Si cette personne doit s'absenter ne serait-ce que quelques instants (ex. pour répondre au téléphone), il ne doit rester personne dans la piscine et la barrière doit être verrouillée. Et n'oubliez pas que même si la piscine n'est pas utilisée, il est utile d'y jeter un coup d'oeil de temps en temps. On ne sait jamais...

Les renseignements transmis dans cette chronique nous ont été fournis par la Société canadienne de la Croix-Rouge qui dispose d'ailleurs d'un dépliant d'information sur le sujet intitulé "La piscine chez nous."

Fours à feux mobiles 100 hommes pour poser 7 millions de briques

Il faudra 16 mois, à cent hommes, pour poser une à une les 7 millions de briques recouvrant les deux nouveaux fours à cuisson des anodes de l'Usine Arvida.

Cette statistique étonnante vient se greffer à de nombreuses autres du même genre, dans le cadre de la construction de l'édifice qui logera les fours à cuisson des anodes. Érigé à proximité de la rue Hall ouest, le bâtiment présente des dimensions imposantes.

Haut comme...

L'édifice a une hauteur de 24 mètres, soit l'équivalent d'une construction de six étages. Une fois terminé, il aura 235 mètres de long, soit l'espace requis par une vingtaine de maisons unifamiliales. Quant à la largeur, elle sera de 35 mètres.

Pour asseoir solidement la fondation de béton, il a fallu extraire du sol 3000 chargements de camions de dix roues. On a aussi assemblé 1000 tonnes de structures d'acier d'une solidité à toute épreuve pour les ponts roulants à fonctions multiples.

Il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup de travail à abattre. La pose des 7 millions de briques auxquelles nous faisons référence précédemment, vient de

commencer et cette étape représente 45 pour cent de l'ensemble des travaux.

Les deux fours ont une profondeur de 24 pieds et ils se subdivisent chacun en 26 chambres pouvant loger 252 anodes, soit 42 anodes par alvéole. Le nombre de briques requises pour leur construction suffirait à recouvrir 1000 maisons.

Mentionnons enfin que c'est à l'automne 1986 que ce projet devrait être complété. Il en aura alors coûté 110 millions \$ à Alcan pour le réaliser. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir.



10 000 mètres carrés d'aluminium seront nécessaires pour recouvrir l'édifice d'une hauteur de six étages.



Sept millions de briques réfractaires, en provenance de Hollande, d'Allemagne et de Montréal sont nécessaires à la fabrication des chambres des fours.

Exploit au C.R.E.E. Aucun accident avec perte de temps depuis plus de 15 mois

En date du 19 juillet, les employés du Centre de réfection des cuves, entretien et épurateurs enregistraient un record très enviable de plus de 15 mois de travail sans accident avec perte de temps.

De 1983 à 1984, ils avaient réussi à diminuer le nombre d'accidents avec perte de temps de presque la

moitié. Il y a quelques semaines, ils célébraient leur exploit de 12 mois sans accident avec perte de temps, lors d'un café-beigne. Ils n'ont pas lâché depuis et pour un département de 118 employés, où le travail se poursuit sept jours sur sept et 24 heures sur 24, dans des milieux diversifiés, c'est tout un exploit.



Jardins communautaires



Aux jardins communautaires

Les jardiniers se sont pris en main



Omer Gaboury et sa femme.

Ce sont maintenant les jardiniers, par le biais de comités d'animation, qui voient à la bonne marche des activités quotidiennes des jardins communautaires.

La répartition des lots, la planification des activités, la surveillance et les services devant être offerts aux jardiniers font partie de leurs responsabilités. Les comités doivent également préparer des budgets et les administrer.

Donc, à leur cinquième année de fonctionnement, les jardins communautaires se sont graduellement détachés d'Alcan pour ce qui est de l'organisation de leurs activités.

Le rôle d'Alcan

"Cette nouvelle formule, indique Pierre-Étienne Bouchard des Services Immobiliers, ne signifie pas que la compagnie n'est plus intéressée par les jardins. Les terrains appartiennent toujours à Alcan. Elle assure la préparation des sols et apporte un support financier concret aux comités de gestion des jardins communautaires. Après cinq

ans, il était cependant devenu temps que les jardiniers s'impliquent eux-mêmes davantage, qu'ils démontrent leur intérêt à poursuivre dans ce domaine et aient une certaine liberté d'action."

Jusqu'à présent, tout fonctionne parfaitement. "Après tout, constate Pierre-Étienne Bouchard, les principaux problèmes qu'on pouvait connaître dans les jardins concernaient les jardiniers et non pas Alcan."

L'organisation

À Jonquière, comme il y a plus de 200 lots, le comité présidé par Maurice Larouche a opté pour une formule lui permettant de garder le contact avec tous les jardiniers. On a ainsi nommé un responsable pour chacune des sections des jardins.

À Alma, le comité présidé par Guy Tremblay s'est également réparti la tâche par section.

À La Baie, où les jardiniers se connaissent davantage, le comité présidé par Léon Côté, formé de 13

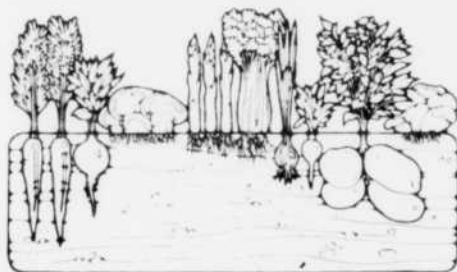
personnes, est en mesure de garder le contact avec tout le monde.

"Quand les problèmes surgissent, poursuit Pierre-Étienne Bouchard, les gens les règlent entre eux. C'est notamment le cas pour les lots mal entretenus ou laissés à l'abandon. Les jardiniers négligents sont avisés et on voit à ce qu'aucun des lots ne soit laissé inoccupé.

Le bénévolat

"La formule des jardins communautaires repose presque entièrement sur le bénévolat", souligne Pierre-Étienne Bouchard.

Ce qu'on souhaite, c'est que la formule des comités permette d'impliquer un grand nombre de personnes. "Ce qui serait dommage, ce serait que ce soit toujours les mêmes qui écotent des responsabilités car ils pourraient finir par se désintéresser des jardins. Nous espérons que, d'année en année, de nouvelles personnes s'impliquent, ce qui évitera l'essoufflement des bénévoles."



Les jardiniers sont plutôt conservateurs

La présente saison de jardinage donne de bons résultats. C'est ce que soutient Pierre-Étienne Bouchard, agronome aux Services Immobiliers. Nous connaissons du

temps chaud et humide et c'est excellent pour les légumes. C'est aussi propice à la croissance des mauvaises herbes mais il suffit d'entretenir son jardin."

Mais, que cultivent les jardiniers et comment le font-ils?

Plutôt conservateurs

"Je dirais que les jardiniers sont plutôt conservateurs. Beaucoup se livrent à des cultures traditionnelles comme les pommes de terre, les oignons, les carottes et la laitue. Cependant, au cours des dernières années, il y a eu quelques nouveautés.

C'est ainsi que les tomates, les courges, le brocoli et même les fleurs ont gagné du terrain.

On expérimente aussi de nouvelles techniques comme la culture sur paillis. Il s'agit de disposer une feuille de plastique sur le sol et d'y percer des trous pour replanter. Le plastique empêche la prolifération des mauvaises herbes en plus de garder la chaleur du sol.

On échange

"C'est surtout au contact des autres jardiniers que les gens tentent

de nouvelles expériences. Lorsqu'ils peuvent voir concrètement les résultats obtenus par leurs voisins, ils sont moins hésitants à essayer de nouvelles choses", explique Pierre-Étienne Bouchard.

Il remarque également que l'introduction de nouveaux légumes se fait souvent par la présence de personnes d'origine étrangère ou de l'extérieur de la région.

Pour le plaisir

"Cultiver un jardin, c'est quand même assez exigeant. Ceux qui obtiennent les meilleurs résultats sont ceux qui y vont un peu tous les jours."

En outre, tout le monde est d'accord pour dire qu'on ne réalise pas vraiment d'économies en jardinant. Mais, pour ceux qui s'y adonnent, c'est un moyen d'employer agréablement son temps tout en ayant des échanges intéressants avec les autres jardiniers.



Danielle Savard.

Photos: Germain Bonneau

Décès



Laurent Larouche



Ludger Normandeau



Georges Gagnon



Thomas Poulin



Roland Coulombe



Louis-Philippe Langevin



Léo Lapointe



Léopold Paradis

Laurent Larouche

Est décédé le 4 juin 1985, à l'âge de 69 ans et 9 mois, Laurent Larouche, du 1996 rue Saint-Jean-Baptiste à Jonquière. Époux de feu Geneviève Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Monique (André Bonneau), Guy (Germaine Savard), Claude employé d'Alcan, Gilles (Ghyslaine Lévesque), Jacques (Sylvie Tremblay), Nicole (Serge Gagné), Michel, Robert et Alain (Sylvie Proulx). Au service d'Alcan pendant 42 ans, il était contremaître aux salles de cuves de l'Usine Arvida au moment de sa retraite.

Ludger Normandeau

Est décédé le 5 juin 1985, à l'âge de 65 ans et 11 mois, Ludger Normandeau, époux de Thérèse Bourque, du 4314 Chemin Rivière-aux-Sables à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Réjeanne Fortin), Claire (Wilfrid Brooke), Bernard (Denise Larivière) employé d'Alcan, Rolande (Victorin Bédard), et Robert (Ginette Ouellet). Au service d'Alcan pendant près de 37 ans, il était expéditeur de métal au Centre de coulée Arvida au moment de sa retraite.

Gaudiose Cyr

Est décédé le 12 juin 1985, à l'âge de 81 ans et 3 mois, Gaudiose Cyr, époux de Cécile Tremblay, du 3652 rue Saint-Joseph à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Diane Landry), Ulric (Liane Cloutier), Lucette (André Cayouette), Yvon (Gaétane Tremblay) employé d'Alcan, et Magella. Au service d'Alcan pendant près de 18 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida au moment de sa retraite.

Bert Bourget

Est décédé le 14 juin 1985, à l'âge de 82 ans et 11 mois, Bert Bourget, du Centre d'accueil Georges-Hébert, 2841 rue Faraday à Jonquière. Époux de feu Claudia Lavigne, il laisse dans le deuil ses enfants: Lucien, Rogette (Arthur Mimeault), Bertrand (Corinne Gravel) employé d'Alcan et Violette (Michel Boulianne) employée d'Alcan. Au service d'Alcan pen-



Bert Bourget



Didyme Paradis



Lucien Dufour

dant 40 ans, il était surveillant à la centrale de Shipshaw au moment de sa retraite.

Thomas Poulin

Est décédé le 16 juin 1985, à l'âge de 63 ans et 11 mois, Thomas Poulin, époux de Gisèle Poulin, du 2682 rue Tremblay à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyne (Richard Dion, employé d'Alcan), Jean-Yves, Christiane (Alain Tremblay), Louise (Jean Lalancette), Brigitte (Claude Babineau, employé d'Alcan), Danielle, Serge (Ginette Allard), Michèle (Mario Desgagné) et Luc. Au service d'Alcan pendant plus de 36 ans, il était expéditeur de métal au Centre de coulée Arvida.

Rosario Lepage

Est décédé le 20 juin 1985 à l'âge de 77 ans et 11 mois, Rosario Lepage, époux de Yvette Saint-Pierre, du 3638 rue Ouimet à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Paul (Rachelle Mathieu) employé d'Alcan, Lucien (Céline Guérin), Thérèse (Armand Petitclerc), Jacqueline (Gilles Boily), Gisèle (Denis Boily), Pauline (Daniel Côté), Rosaire (Colette Dumont), Marcel (Doris Fortin), Lisette (Claude Trépanier), Colette (Gaston Guérin) et Denis (Car-men Aubut) employé d'Alcan. Au service d'Alcan pendant 21 ans, il était aide-mécanicien d'entretien à l'usine d'hydrate I au moment de sa retraite.

Marc Côté

Est décédé le 20 juin 1985, à l'âge de 83 ans et 3 mois, Marc Côté, du 257 rue Saint-Armand à Chicoutimi. Époux de feu Marie-Anne Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis (Elsa Uribe), Claudette (Jean-Pierre Duchaine) et Jean-Marc. Au service d'Alcan pendant 23 ans, il était cuiseur à l'atelier de brasquage de l'Usine Arvida au moment de sa retraite.

Roland Coulombe

Est décédé le 26 juin 1985, à l'âge de 69 ans et 9 mois, Roland Coulombe, époux de Rolande Boily, du 2744 rue Deville à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Serge (Violaine Riverin), Micheline (André Perron), Jean-Guy (Danielle Painchaud), Roger (Jacynthe Duval) employé d'Alcan et Alain (Huguette Néron). Au service d'Alcan pendant 32 ans, il était vérificateur-émetteur de matériel aux magasins des Services d'appui technique au moment de sa retraite.

Georges Gagnon

Est décédé le 26 juin 1985, à l'âge de 83 ans et 1 mois, Georges Gagnon, époux de Annette Mailloux, domicilié à Saint-Siméon, comté Charlevoix. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère, Alfred Gagnon, employé retraité d'Alcan. Au service d'Alcan pendant plus de 27 ans, il était concierge pour l'Usine Arvida au moment de sa retraite.

Louis-Philippe Langevin

Est décédé le 28 juin 1985, à l'âge de 68 ans et 4 mois, Louis-Philippe Langevin, époux de Mariette Rathé, du 2346 rue Maltais à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Clarence Bilodeau), Denis (Diane Brousseau), Diane (Donald Simard), Jean (Hélène Lapointe) employé d'Alcan, Gilles (Linda Tremblay), Sylvie (Gaétan Gagné, employé d'Alcan), et Marie-Andrée (Carol Rodrigue). Au service d'Alcan pendant près de 40 ans, il était planificateur de la main-d'oeuvre au moment de sa retraite.

Didyme Paradis

Est décédé le 29 juin 1985, à l'âge de 69 ans et 7 mois, Didyme Paradis, époux de Brigitte Girard, du 442 rue Couturier à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Roméo Boi-

vin), Gilles, Micheline (Michel Fortin), Lili (Marcel Lépine), Régis (Carole Lavoie) employé d'Alcan, Diane (Claude Gauthier), Line et Thommy. Au service d'Alcan pendant 38 ans, il était à l'emploi des Services d'appui technique au moment de sa retraite.

Lucien Dufour

Est décédé le 1er juillet 1985, à l'âge de 43 ans et 6 mois, Lucien Dufour, époux de Denise Gobeil du 30505 chemin Saint-Jean à Ville de La Baie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Alain, Marc et Luc. Au service d'Alcan depuis près de 7 ans, il était opérateur de machine à levier tige pour l'Usine Arvida.

René Bouchard

Est décédé le 2 juillet 1985, à l'âge de 60 ans et 2 mois, René Bouchard, époux de Blandine Brassard, du 691 rue Lapointe, à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jeanne (Jacques Trudel), Carol (Danielle Turcotte) employé d'Alcan, Marcelle (Alain Charest), Hélène (Pierre Perreault), et Renée (Martin Dallaire). Au service d'Alcan pendant plus de 31 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.

Léo Lapointe

Est décédé le 2 juillet 1985, à l'âge de 63 ans et 10 mois, Léo Lapointe, époux de Rita Dumais, du 1300 rue des Roitelets, app. 15 à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André, Rodrigue (Claudette Breton), Carol (Claudette Tremblay), Francine (André Grenon) et Gilles (Nathalie). Au service d'Alcan pendant plus de 40 ans, il était tôlier à l'atelier de forge et plaques des Services d'appui technique au moment de la retraite.

Messe anniversaire

Léopold Paradis

La messe anniversaire de Léopold Paradis, époux de dame Bl. Yvette Tremblay demeurant au 3573 de la rue Saint-Louis, à Jonquière, sera chantée le samedi 17 août 1985 à 19 heures, en l'église Sainte-Cécile de Jonquière. Parents et amis sont invités à y assister.

Touche-à-tout

Le Mineral Hoboken Une longueur impressionnante

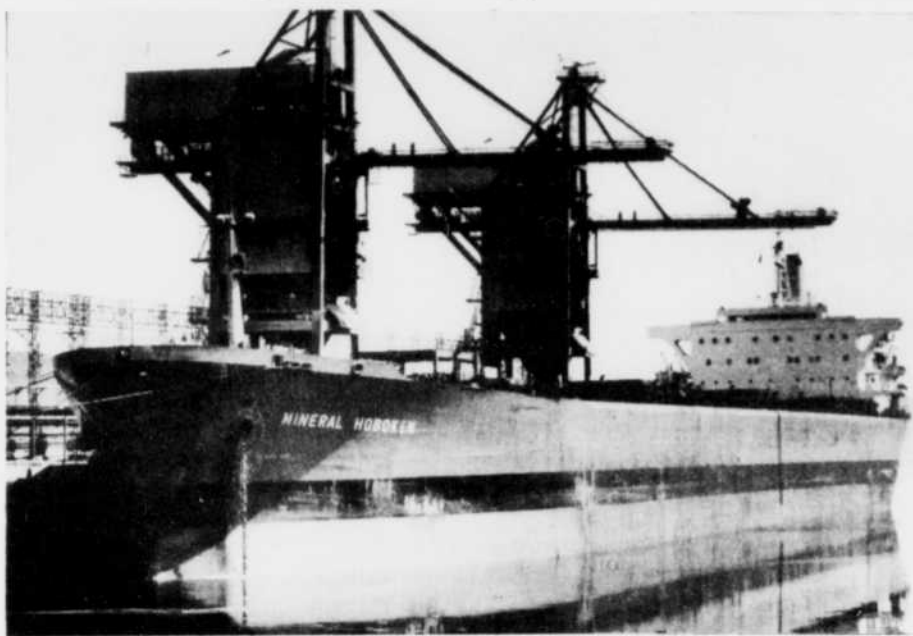


Photo: Pierre Paradis

Au cours de la semaine du 15 juillet, un vraquier belge, le Mineral Hoboken, d'une longueur de 793 pieds, ou 241,87 mètres, accostait au quai Duncan des Installations portuaires de Ville de La Baie. Relativement au chargement de bau-

xite, ce navire est sans contredit le plus long de tous ceux qui sont entrés au port jusqu'à maintenant. D'une capacité totale de 75 200 tonnes métriques de chargement, ce navire venait livrer une cargaison de 55 111 tonnes de bauxite.

De la visite de Dorval



Photo: Jean Matteau

De jeunes joueurs de baseball de Jonquière, en bonne partie enfants d'employés d'Alcan, ont accueilli récemment deux équipes provenant de la région de Dorval. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du programme Sports-échange qui a pour but de favoriser les échanges amicaux, culturels et sportifs entre jeunes de régions différentes du Québec. Sur la photo, on reconnaît deux employés d'Alcan, Jean-Guy Bélanger (à gauche) et Ghyslain Dufour, en compagnie de jeunes qui font connaissance. Prochainement, ce seront les deux équipes jonquiéroises qui se rendront à Dorval pour compléter l'échange.

La Coupe Alcan va à Campbell



Craig Campbell, champion du Circuit Alcan, reçoit le Grand Prix de Chicoutimi des mains du directeur des Affaires publiques de Sécac au Saguenay - Lac-Saint-Jean, André J.J. Bouchard. La scène se déroule devant Marc-Antoine Tremblay, un des organisateurs de cette compétition. Campbell, un floridien, a triomphé du canadien Hatem McDadi en finale, simple, du Circuit Alcan, à Chicoutimi. Il a empoché un total de 3 000 \$ pour toutes les épreuves du circuit. Avec des gains de 29 points ATP, il se hisse au 225e rang mondial.

Photo: Pierre Paradis

Un logo pour Gari-Gatou

Voici donc le logo qui représentera l'image de la nouvelle garderie Gari-Gatou. Il a été dessiné par Mannon Tremblay, de la rue Ravel à Chicoutimi, qui gagne ainsi le prix de 50\$ attaché au concours visant à doter la garderie d'un logo.

Rappelons que cette garderie sera érigée à Jonquière, dans le secteur Arvida, et qu'elle a pour principal objectif d'accueillir les employés du Complexe Jonquière. On pourra y accueillir 45 enfants dont cinq de moins de 18 mois et 40 au-



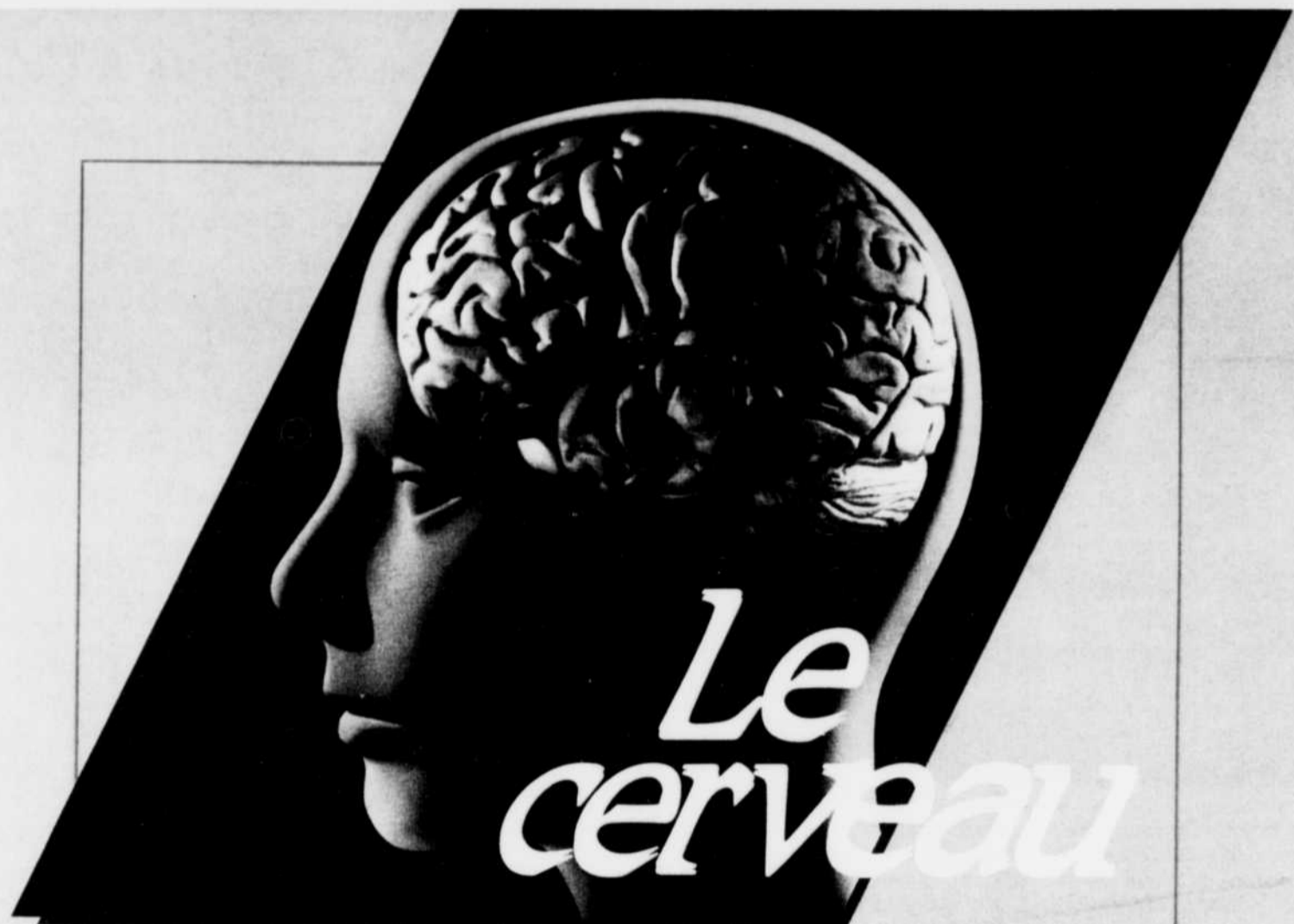
tres pouvant être âgés jusqu'à six ans.

Pique-nique du président

Les membres de l'Association des retraités et pré-retraités d'Alcan sont conviés au pique-nique du président qui aura lieu le 12 août prochain, au chalet du Patro, au lac Kénogami. Le départ se fera en autobus, à 9h30, au local Sainte-Marie de Jonquière. Le souper sera offert gratuitement, mais les participants devront apporter leur dîner. Des activités de toutes sortes (danse, dards, pochettes...) se dérouleront toute la journée. Pour informations, composez: 542-8446, 542-6564, 547-9948 ou 542-4470. Prenez no-

te que vous devez vous procurer vos billets à l'avance. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Une autre activité à souligner est le voyage au Lac-Saint-Jean qui aura lieu le 8 août. Le départ en autobus se fera à 8h, au local Sainte-Marie. On visitera le lac Bouchette, Val-Jalbert et le zoo de Saint-Félicien. Pour informations, composez: 542-8446, 547-3520, 547-1234 ou 542-4470.



Le Cerveau

Alcan est heureuse de présenter, dans le cadre de ses grandes séries, cette oeuvre exceptionnelle, produite conjointement par Radio-Québec, WNET (PBS, New York), NHK (Japon), Antenne 2 (France) et Kastel Entreprises (Israël).

Réalisée en huit épisodes, d'une heure chacun, la série Le Cerveau fascine autant par son contenu que par son originalité. Elle est en fait un voyage fantastique à travers cette mécanique fabuleuse, centrale de la connaissance et de la créativité, et génératrice de chacun de nos comportements. Les meilleurs comme les pires.

**Sur les ondes de Radio-Québec,
tous les jeudis soir à 20 heures,
à compter du 5 septembre 1985.**

L'autre télévision  Radio Québec

En reprise, les samedis soir après Ciné-répertoire

- La machine du savoir 5 septembre
- Vision et mouvement 12 septembre
- Rythmes et prévisions 19 septembre
- Stress et émotions 26 septembre
- Apprentissage et mémoire 3 octobre
- Les deux cerveaux 10 octobre
- Les maladies mentales 17 octobre
- Les états d'esprit 24 octobre



Le Lingot

Journal industriel publié à Jonquière par la Direction des Affaires publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée pour tous les employés et retraités d'Alcan au Saguenay - Lac Saint-Jean.

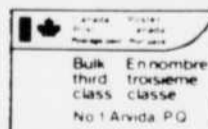


Le Lingot
Edifice 103, C.P. 1 370
Jonquière, Qué.
G7S 4K9

Éditeur: André J.J. Bouchard
Rédacteur en chef: Vital Munger

Telephone:
(418) 548-1121 poste 3353 ou 3354

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec



ISS 0707-8013
Tirage 15 000 exemplaires

Au maître de poste: Si le destinataire est déménagé, ne pas faire suivre; re-tourner à l'expéditeur avec la nouvelle adresse.